

Côte-d'Or

magazine

N°109 | Janv.-Fév. 2011



Budget Solidarité et aménagement du territoire

> Le dossier du mois



Budget 2011

Solidarité et aménagement du territoire

Accompagnement social envers les plus fragiles et accroissement de l'investissement en direction des territoires, pour une Côte-d'Or équilibrée et solidaire.

> **Le dossier du mois en page 6**



INSTANTANÉS 4

Retour en images sur la vie du Conseil Général

24 HEURES AVEC... 14

Gilles Gaudillat, opérateur CIGT

CÔTE-D'OR ACTU 16

- Résidences artistiques > **La création s'invite dans les collèges**
- Schéma départemental de développement durable > **Boucle des Maillys, préserver l'eau et la biodiversité**
- Éducation > **Quoi de neuf pour les collègues ?**
- Plan départemental de prévention des déchets ménagers > **Le meilleur déchet c'est celui qu'on ne produit pas !**

VIE DES CANTONS 20

Zoom sur le canton de **Liernais** ■ Cantons en bref

RENCONTRE 22

Laurence Petit, la passion de la terre

LE GUIDE 23

temps libre en Côte-d'Or

- Festival International Jeune et tous publics > **A Pas Contés**
- "Tournez bobines" > **Le 7^e art se met au vert**
- Loiroscope > **Le MuséoParc à l'honneur**

Côte-d'Or magazine

Directeur de la publication : **Sébastien Vallet**
 Direction éditoriale : **Direction Communication - 03 80 63 30 05**
 Rédacteur en chef : **Olivier Méliand**
 Secrétaire de rédaction : **Frédérique Vidoni**
 Photos (sauf mentions) : **Philippe Gillet - Guillaume Pommier**
 Réalisation : **Idéepole groupe Bygmalion**
 Impression : **Imprimerie Imaye Graphic certifiée ISO 9001 et ISO 14001**
 Tirage : **245 000 exemplaires** - Dépôt légal : **Janvier 2011**
 Courriel : **cotedor-magazine@cg21.fr**

Imprimé sur papier écologique traité sans chlore.



La Côte-d'Or a son budget pour 2011

Les 16 et 17 décembre dernier, l'Assemblée Départementale a voté le budget 2011 du Conseil Général.

Ce budget s'articule autour de deux priorités : assumer nos responsabilités dans le champ social et poursuivre notre politique d'aménagement du territoire.

Les dépenses de solidarité constituent en 2011 le premier poste de dépense du Conseil Général avec 239 millions d'euros (soit 42 % du budget total). Nous restons pleinement engagés dans le champ social, au plus près de ceux qui en ont besoin.

Mais pour autant nous devons être exigeants s'agissant de l'utilisation de l'argent public. Cette culture de l'évaluation permanente dans laquelle nous nous sommes engagés, c'est la garantie d'un partenariat durable sur des objectifs partagés. Nous avons choisi de nous assurer que chaque euro dépensé dans le domaine social va bien aux personnes concernées. Dans le contexte financier actuel, il s'agit de maîtriser les enveloppes financières non pas pour faire moins mais pour faire mieux.

Le deuxième pilier de notre action est bien entendu l'aménagement de notre territoire et le budget 2011 s'inscrit pleinement dans cet objectif. La solidarité départementale doit jouer en faveur des territoires les plus fragiles.

L'aide aux communes représentera ainsi 42 millions d'euros en 2011 alors qu'elle n'était que de 21 millions d'euros en 2004. A ce jour, nous avons déjà conclu 23 contrats AmbitionS Côte-d'Or dont l'effet levier est estimé à plus de 230 millions d'euros en termes d'investissement.

Nous avons également voté un nouveau dispositif d'accompagnement des projets communaux d'investissement et nous étudierons le renforcement de l'assistance technique que propose le Conseil Général aux collectivités du département.

Enfin, notre endettement est maîtrisé. Son évolution est tout simplement liée aux grands projets adoptés à l'unanimité qui arrivent aujourd'hui à leur phase de réalisation comme la branche Est de la LGV, la LiNo ou encore la liaison Dijon/Is-sur-Tille.

Le budget 2011 est donc un budget volontaire et responsable au service des solidarités territoriales et humaines, au service des communes et des Côte-d'Oriens.







A chacun et à chacune d'entre vous, je souhaite une bonne et heureuse année 2011.

François Sauvadet
Député de la Côte-d'Or,
Président du Conseil Général

Le magazine est édité et diffusé gratuitement en version braille et cassette audio.

A NOTER

Retrouvez Côte-d'Or Magazine sur www.cotedor.fr

-  Téléchargement
-  Service en ligne
-  + d'infos
-  Liens Internet
-  + de photos
-  En vidéo

Retour sur les événements qui ont fait l'actu du Conseil Général



CITÉ 21

Le rendez-vous des maires de Côte-d'Or

Dans un contexte de contrainte budgétaire globale et de réforme des collectivités territoriales, **la gestion et l'avenir de nos territoires étaient au cœur des préoccupations des maires de Côte-d'Or réunis pour la 10^e édition de Cité 21.**

A la question "Aides aux communes : quels partenariats pour les territoires ?" experts, spécialistes, acteurs et élus locaux ont apporté leurs points de vue et le Président du Conseil Général a réaffirmé l'engagement du Département auprès des communes et leurs groupements.



➤ **RELAIS
PETITE ENFANCE**
Pleins feux sur Plein Ciel



Lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des professionnels, le Relais Petite Enfance "Plein Ciel" situé dans le quartier du Belvédère à Talant a été inauguré lundi 6 décembre en présence du Président du Conseil Général et des élus locaux. Une implantation provisoire puisqu'il intégrera le pôle "petite enfance" dont l'ouverture est programmée en 2011 dans l'espace Ménétrier. Il y a aujourd'hui une quarantaine de Relais Petite Enfance sur l'ensemble de la Côte-d'Or.

➤ **RD 105 À GEMEAUX**


Un aménagement sécurisé pour les piétons

Samedi 27 novembre, les élus locaux et de nombreux habitants ont inauguré les travaux d'aménagement réalisés sur la RD 105 au cœur du village de Gemeaux. Un aménagement financé et réalisé par le Conseil Général qui permet notamment **aux piétons d'emprunter aujourd'hui en toute sécurité le chemin conduisant à la nouvelle école.**



➤ **VELARS-SUR-OUICHE**

Inauguration de la nouvelle gendarmerie

Le Président du Conseil Général, les élus locaux et de nombreuses personnalités ont officiellement inauguré la nouvelle gendarmerie de Velars. **Elle accueille désormais les 17 gendarmes d'une brigade territoriale et d'une brigade motorisée.** Cette réalisation entièrement financée par le Département, comme les 24 autres gendarmeries dont le Conseil Général est propriétaire, rappelle sa volonté de garantir sur l'ensemble du territoire une mission de proximité et de sécurité routière. 



➤ **DIJON-ÎSTRES**

Le Conseil Général soutient le DBHB

Samedi 4 décembre, Dimitri 11 ans, a donné le coup d'envoi du match de hand Dijon-Istres. Le jeune garçon était accompagné de 14 autres jeunes de la Maison de l'Enfance pour assister au match. **Une invitation qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre le Conseil Général et le DBHB.**


Parmi les autres projets engagés avec le club cette année : les dispositifs "Un match/un collège" et "Un jour de... hand", des matchs et entraînements délocalisés ou encore l'élection par les collégiens de Côte-d'Or du sportif le plus fair-play de l'année.



➤ **VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

Remise des prix du concours départemental 2010

Organisé dans le cadre du salon Cité 21, par Côte-d'Or Tourisme, le concours des villes et villages fleuris a mis à l'honneur près de 400 communes et particuliers (maisons, fermes, commerces...). **C'est le canton de Saint-Seine-l'Abbaye qui remporte le challenge du canton le plus fleuri.** Cette année encore, le concours a confirmé l'attachement de tous à la valorisation paysagère de notre département.



Les 16 et 17 décembre 2010, les 43 Conseillers Généraux, réunis en session, ont adopté le budget primitif du Département. Ce budget de 568,5 millions d'euros* définit les grandes priorités qui seront mises en œuvre par le Conseil Général avec l'ensemble de ses partenaires. Un budget marqué par la poursuite de l'accompagnement social envers les plus fragiles et un accroissement de l'investissement en direction des territoires, pour une Côte-d'Or équilibrée et solidaire.

**hors gestion active de la dette*

Budget 2011

DOSSIER

SOLIDARITÉ ET AMÉN



AGEMENT DU TERRITOIRE



Budget 2011: 568,5 M€*

Emmanuel Bichot, Vice-Président du Conseil Général, Rapporteur Général du Budget
Martine Eap-Dupin, Présidente de la Commission "Affaires financières, générales et ressources humaines"

Questions à Emmanuel Bichot

Le budget 2011 a été élaboré dans un contexte économique de reprise encore fragile.

Cela a-t-il présidé aux choix du Conseil Général ?

"Le budget 2011, voté dès décembre 2010, s'inscrit effectivement dans un contexte de sortie de crise progressive. La récession de 2009 n'a pas encore été complètement effacée, même si des améliorations sont perceptibles. L'évaluation des politiques départementales mises en œuvre depuis 2008, le recentrage sur nos compétences ainsi que les efforts de maîtrise des coûts de fonctionnement, tant au sein des services qu'avec les opérateurs partenaires, permettent de dégager les marges de manœuvre nécessaires. Le Conseil Général peut ainsi assumer ses missions, notamment en matière d'accompagnement et de prestations sociales, et faire le choix d'investir sur les territoires de la Côte-d'Or pour préparer notre avenir."

Bien qu'en augmentation la dette du Conseil Général reste saine et équilibrée...

"Sur le plan financier, la capacité d'autofinancement du Conseil Général se redresse nettement en 2011 (+ 10 M€) après deux années de baisse. Notre dette a augmenté à partir de 2007, mais nous partions d'un niveau bas, parmi les dix plus faibles en France, volontairement maîtrisé en prévision des grands chantiers à venir. La durée de remboursement de notre dette est estimée à 7 ans environ, ce qui nous place en bonne position au niveau national. Le taux moyen de la dette est parmi les plus faibles de tous les départements et notre notation est la meilleure possible."

Questions à Martine Eap-Dupin

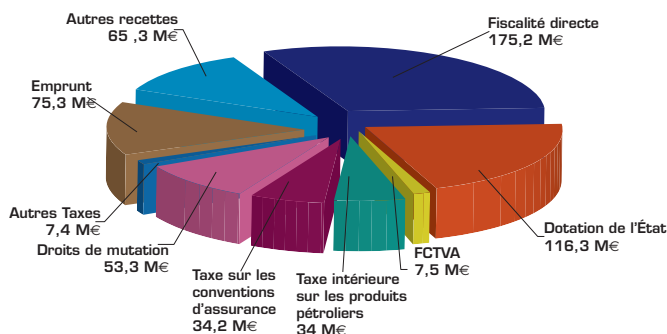
Le budget 2011 conforte le Conseil Général comme la collectivité de la "solidarité" notamment envers les personnes les plus fragiles... ?

"En 2011, le Conseil Général poursuivra son engagement pour que la solidarité s'exerce au plus près de celles et ceux qui en ont besoin. Les actions en direction de la petite enfance, de nos aînés, des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale, représentent près de 239 millions d'euros, en progression de 5,3%. Afin que cet accompagnement et les prestations servies aillent efficacement à celles et ceux qui en ont besoin, des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens seront signés avec nos partenaires. Les agents du Conseil Général présents sur l'ensemble du territoire, travailleront tous pour assurer cette solidarité de proximité auprès des Côte-d'Ors."

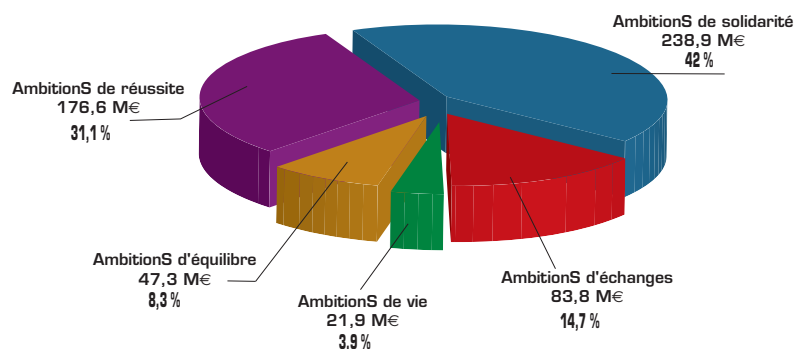
En 2011, le budget d'investissement reste fort. Le soutien aux communes et intercommunalités est donc une priorité ?

"Cette année encore, le niveau d'investissement sur les territoires est ambitieux avec près de 116 millions d'euros contre 112 millions en 2010. 59,7 millions d'euros seront investis en maîtrise d'ouvrage départementale sur la voirie départementale, les collèges, les gendarmeries, le MuséoParc Alésia, les bâtiments du Conseil Général... 41,7 millions d'euros soutiendront les projets des communes, des communautés de communes et d'agglomération à travers les Contrats AmbitionS Côte-d'Or, la voirie communale, l'assainissement... Cet effort en direction des territoires, reflète notre volonté d'un aménagement équilibré de la Côte-d'Or. Et puis, cette politique soutenue d'investissement constitue un levier pour l'activité économique de nos entreprises et donc un levier important en faveur de l'emploi."

➤ RESSOURCES FINANCIÈRES



➤ UN BUDGET POUR 5 AMBITIONS



* Hors gestion active de la dette

➤ **En savoir + sur le budget 2011 : www.cotedor.fr**



La Maison de l'Autonomie crée ses relais en Côte-d'Or

Déjà parmi les trois Départements à expérimenter depuis un an le concept de Maison de l'Autonomie, le Conseil Général et la MDPH de Côte-d'Or vont encore plus loin et annoncent la prochaine création de Relais de la Maison de l'Autonomie. Proposant une approche mutualisée sur les questions relatives au handicap et à la dépendance, ces lieux d'information fourniront, notamment aux communes et intercommunalités, tous les renseignements sur les modalités de prise en charge de la dépendance ou de la perte d'autonomie. Faciliter la transition d'une personne devenue trop dépendante de son domicile vers un établissement médico-social adapté, assister les familles lors d'une situation d'urgence, proposer des outils de formation et de sensibilisation, des actions de prévention aux personnes âgées ou en situation de handicap... feront aussi partie des missions de ces Relais de la Maison de l'Autonomie installés au sein des Agences Solidarité et Famille du Conseil Général à Montbard, Beaune et Genlis.

AmbitionS de Solidarité

Soutenir ceux qui en ont besoin

Avec près de 239 millions d'euros dédiés aux Solidarités, soit 42 % du budget 2011, le Conseil Général continuera d'assumer sa mission première auprès des Côte-d'Oriens notamment avec la Prestation de Compensation du Handicap, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et le Revenu de Solidarité Active.

Afin de renforcer l'efficacité de cet accompagnement, il revoit ses modalités d'action et de partenariat. Le Conseil Général développe l'usage des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec d'autres structures que les EHPAD et notamment les associations assurant des missions de protection de l'enfance

(ACODEGE, ADPEP...). Ces contrats garantissent le soutien financier du Conseil Général dans le temps, et définissent l'offre d'accompagnement médico-social à mettre en œuvre pour la rendre plus proche des besoins des personnes et des familles.

Par ailleurs chef de file de l'insertion, le Conseil Général a adopté un nouveau Plan Départemental d'Insertion 2010-2013 qui place l'intégration dans l'entreprise au cœur d'une réinsertion sociale et professionnelle durable. ■

En savoir +
sur les priorités de cette ambition :
www.cotedor.fr

Maisons d'assistants maternels

Diversifier les dispositifs d'accueil des jeunes enfants

Afin de poursuivre le développement et la diversification des modes d'accueil des jeunes enfants, notamment en milieu rural, le Conseil Général apporte son soutien à la création de Maisons d'assistants maternels. Ces nouvelles structures pourront regrouper 4 assistants maternels et accueillir jusqu'à 16 enfants. Le soutien du Conseil Général pourra atteindre 1 200 € pour l'achat de matériel de psychomotricité et pédagogique. Deux maisons ont déjà vu le jour à Montbard et Sainte-Marie-la-Blanche. Premier avantage de ces Maisons d'assistants maternels : une grande souplesse dans les horaires de garde des enfants qu'aucune autre structure collective ne peut, pour des raisons de coût et d'organisation, offrir aux parents. Autre atout : un coût de fonctionnement réduit pour chacun, les assistants maternels étant rémunérés directement par les parents et les communes ou intercommunalités pouvant plus facilement mettre à disposition un local adapté. Enfin, les personnes s'étant vu refuser l'agrément d'assistant maternel en raison de la non-conformité de leur logement ou de la trop faible demande sur leur territoire de résidence, y trouveront la possibilité d'exercer cette profession. Ces Maisons innovantes constituent un bon compromis entre la garde à domicile et l'accueil collectif, avec un avantage incontestable en termes d'aménagement des services sur le territoire !



Un plus pour la qualité et la sécurité sur nos routes

La qualité de nos routes est un facteur important de sécurité pour les usagers. Le Conseil Général met en œuvre de nombreux programmes de modernisation et d'entretien des routes départementales. Cette année, 13,5 millions d'euros (+ 44 % par rapport à 2010) permettront la réfection de près de 300 km de routes (après les 190 km rénovés en 2010), afin de rétablir l'étanchéité et l'adhérence des chaussées pour en optimiser leur durée de vie. Certaines opérations viseront aussi à reprofiler et à renforcer la structure des routes, améliorant ainsi le confort et la sécurité des usagers, et réduisant le besoin d'entretien. De plus, le Conseil Général a choisi de soutenir les collectivités dans leurs travaux de voirie communale : les subventions attribuées dans le cadre du Fonds Cantonal de Développement Territorial et du programme d'aide aux communes pour la réfection de leur voirie représenteront en 2011 plus de 5,4 millions d'euros.

Zoom sur le PN11 > le passage à niveau sur la RD 104 à Ruffey-lès-Echirey, constitue le dernier point noir de la Côte-d'Or. Il n'y en aura bientôt plus ! Les travaux d'aménagement d'un pont-rail mobiliseront sur 4 ans plus de 5 millions d'euros dont 64 000 € en 2011 pour les phases d'études. Avec cet aménagement, le Conseil Général et RFF entendent sécuriser l'un des principaux axes de circulation du nord-est de l'agglomération.



AmbitionS d'Échanges

Favoriser la mobilité et les échanges

P près de 84 millions d'euros seront consacrés cette année par le Conseil Général aux échanges, qu'ils soient routiers, ferroviaires ou numériques. Equipement pour l'Internet haut débit et la téléphonie mobile, réalisation de la LiNo et de la déviation Epagny/Savigny-le-Sec, participation aux travaux de l'aéroport et du tramway de Dijon et de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône, gestion des lignes de cars TRANSCO, l'entretien et la modernisation des routes départementales... La mobilité des Côte-d'Oris sera en 2011 au cœur des enjeux d'aménagement du territoire. ■

➤ **En savoir +** sur les priorités de cette ambition : www.cotedor.fr 

Téléphonie mobile, du nouveau sur les ondes

Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et des services associés participe largement à l'attractivité et au développement durable de nos territoires. Le Conseil Général de la Côte-d'Or a pris toute la dimension de cet enjeu en s'engageant, depuis plusieurs années, dans une politique de couverture de son territoire pour mettre ces services numériques au service de la qualité de vie.

En matière de téléphonie mobile, le programme de résorption des zones blanches se poursuit : 51 sites, couvrant 80 communes, sont déjà opérationnels et 5 nouveaux sites (1 château d'eau et 4 pylônes) sont en cours d'aménagement pour permettre d'atteindre à l'automne 7 nouvelles communes : Antheuil, Curtil-Saint-Seine, Fontaine-lès-Sèches, Marey-lès-Fussey, Pralon, Saussy et Sousse-sur-Brionne. 412 000 € seront consacrés en 2011 par le Conseil Général à cette phase complémentaire de couverture des zones blanches portant à 99 % le taux de couverture en Côte-d'Or.

Par ailleurs, une évolution majeure se dessine pour notre département : la mise en œuvre d'un service de type 3G. Annoncée d'ici fin 2013 via la technique dite du RAN sharing, la 3G représentera une avancée considérable en termes d'aménagement numérique pour les territoires ruraux. Elle permettra un accès à Internet optimisé depuis un Smartphone et l'arrivée de l'opérateur Free Mobile. Deux sites tests seront expérimentés en Côte-d'Or dès 2011 : Brion-sur-Ouche et Vanvey.





© Comité Départemental de Canoë-Kayak de Côte-d'Or

Le Fonds d'aide au sport pour tous met le canoë dans tous ses états

Le Fonds d'Aide au Sport pour Tous (FAST) est la première action mise en place dans le cadre du nouveau Schéma départemental SportS 21. Le programme s'adresse aux comités départementaux et clubs sportifs, dont les initiatives concourent au développement et à la diversification de l'offre sportive en Côte-d'Or.

S'appuyant sur les prochains Championnats d'Europe de canoë-kayak marathon, qu'il organise du 20 au 24 juillet à Saint-Jean-de-Losne, le Comité de canoë-kayak bénéficiera du FAST pour promouvoir et développer cette pratique en Côte-d'Or.

"500 payeurs", son projet de stage de formation proposé aux jeunes des écoles élémentaires, des collèges et des Instituts médico-éducatifs de la Plaine de Saône, s'inscrit dans ce dispositif d'aide. La discipline, ambassadrice des sports nature dans notre département, sera également mise à l'honneur au sein des opérations "Un mercredi sur l'eau" (avec l'UNSS) et "La Côte-d'Or au fil de l'eau" (avec l'USEP), qui proposeront respectivement aux collégiens et aux élèves de primaire une découverte des activités nautiques (canoë mais aussi voile, aviron et nage en eau libre). Les séances d'initiation se dérouleront d'avril à juin pendant le temps scolaire sur les plans d'eau d'Arc-sur-Tille et Montagny-lès-Beaune, le lac Kir et celui de Panthier et sur la Saône à Auxonne. Avec ces trois dispositifs financés à 80 % par le Conseil Général, c'est environ 1 500 jeunes Côte-d'Oriens qui découvriront et s'initieront au canoë-kayak.

AmbitionS de Vie

Donner à chacun les moyens de s'épanouir

Donner à chaque Côte-d'Orien la possibilité de s'épanouir en permettant un accès au logement, à la découverte culturelle, à la pratique sportive reste une des ambitions du Conseil Général... Ainsi, après les étapes de concertation et d'élaboration, 2011 sera l'année de la mise en œuvre du nouveau règlement du Fonds de Solidarité Logement (FSL), du Schéma départemental d'action culturelle et du Schéma départemental SportS 21. Cette année, le Conseil Général consacrera 22 millions d'euros à cette ambition de Vie. ■

➤ **En savoir +** sur les priorités de cette ambition : www.cotedor.fr 

Fonds de Solidarité Logement, permettre à tous d'avoir un logement

Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) aide les personnes les plus fragiles à accéder à un logement, ou à s'y maintenir. Ce fonds apporte un soutien aux ménages en difficulté grâce à des aides financières (dépôt de garantie, assurance locative, caution, achat d'appareils électroménagers, paiements des impayés) et des mesures d'accompagnement social (information sur les droits et devoirs du locataire, aide à la gestion du budget, à l'intégration dans leur immeuble, leur quartier, leur ville...). Ses critères d'éligibilité ont été élargis avec le nouveau règlement 2010-2015 pour favoriser une meilleure prise en charge des bénéficiaires et une prévention plus précoce des impayés. Un relèvement des barèmes qui permet à un public plus nombreux d'accéder à cette aide, notamment les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées. La gestion du FSL, dorénavant internalisée au sein des services du Conseil Général, est répartie sur l'ensemble du territoire côte-d'orien dans les Agences Solidarité et Famille qui instruisent les demandes et leur apportent une réponse en 48 h. Cette année, le FSL représentera pour le Conseil Général un engagement de 2,3 millions d'euros.

Espaces Naturels Sensibles Après l'état des lieux, place à l'action !

Les espaces naturels dits "sensibles" (ENS) présentent une fonction écologique remarquable et/ou menacée : étangs, rivières, milieux humides, forêts ou landes, prairies, pelouses sèches, grottes, falaises... Le Conseil Général votera en début d'année son premier Schéma Départemental des Espaces Naturels sensibles (SDENS). Elaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs naturalistes scientifiques et institutionnels, ce SDENS s'appuie sur un diagnostic des enjeux du territoire mené en Côte-d'Or depuis 2009. Autour de la préservation de ces espaces, de l'accompagnement des partenaires du monde rural et de la sensibilisation des Côte-d'Oriens à la richesse de leur patrimoine naturel, le SDENS déclinera 17 actions. Le Plan Bocage permettra par exemple de soutenir des projets de gestion et de préservation des sites ou espaces identifiés présentant des enjeux naturalistes. Le SDENS prévoit également d'acquiescer certains sites et d'en aménager un accès adapté au public, dans le respect de la biodiversité des milieux. Une action de valorisation prolongée par une autre : le développement d'une offre d'éducation à l'environnement pour les collégiens. La mise en œuvre des premières actions du SDENS mobilisera un budget de 60 000 €.



AmbitionS d'Équilibre

Pour une équité entre les territoires

Le développement harmonieux des différents bassins de vie côte-d'oriens repose notamment sur les interventions volontaristes du Conseil Général en faveur de l'agriculture, de l'économie locale, de la protection des milieux naturels, du développement durable et de la promotion touristique. Pour favoriser un aménagement équilibré du département, il maintiendra en 2011 un fort niveau d'investissement et poursuivra l'accompagnement des territoires en signant de nouveaux Contrats AmbitionS Côte-d'Or avec les communautés de communes et en apportant des aides sectorielles aux communes. Il renouvellera aussi son

soutien aux grands projets structurants comme la LiNo, la LGV Rhin-Rhône ou encore le MuséoParc Alésia.

Le Conseil Général engagera ainsi cette année 47,3 millions d'euros en faveur du soutien aux territoires. Un engagement inscrit dans la durée, guidé par le Schéma départemental d'aménagement et de développement durable du territoire (SDADDT), qui définit les grandes orientations et interventions pour dessiner la Côte-d'Or de... 2021. ■

En savoir +
sur les priorités de cette ambition :
www.cotedor.fr



Plan départemental des espaces, sites et itinéraires Développer les sports nature

Le Conseil Général entend faire de la Côte-d'Or "une destination touristique de choix". Entre autres atouts parmi lesquels l'œnotourisme, Alésia et de nombreux monuments, la Côte-d'Or peut compter sur son patrimoine naturel. Pour développer les aménagements et l'ouverture au public de sites et itinéraires naturels propices à la pratique des sports et loisirs de pleine nature, le Conseil Général a adopté en juin dernier son Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)... Identifier les sites pertinents, les équiper et les sécuriser, élaborer les projets dans une perspective de développement durable et de respect de l'environnement, a mobilisé l'ensemble des acteurs et porteurs de projet : Conseil Général, collectivités locales et comités sportifs. Ce programme d'aide du Conseil Général, engagera pour 2011 un budget de 130 000 €. Dès le premier semestre, différents sites d'escalade, de canoë, de voile, de VTT et d'équitation seront ainsi inscrits au PDESI... un PDESI de qualité sur lequel la Côte-d'Or pourra construire une réelle dynamique territoriale et touristique.

Retrouvez tous les loisirs nature de la Côte-d'Or sur www.bouger-nature-en-bourgogne.com



Collège numérique : un Plan 2011-2013

Le Conseil Général poursuivra le développement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) au sein des collèges publics en partenariat avec le Rectorat et l'Inspection Académique. Pour cela, il a voté un Plan Collège Numérique 2011-2013 qui représente 283 500 € pour l'année 2011.

La dotation annuelle pour le renouvellement des équipements informatiques de base est reconduite. Elle permettra aussi l'acquisition d'équipements innovants (classe mobile, visioconférence, tablettes numériques...), notamment pour l'apprentissage des langues vivantes. Le Conseil Général renforce son partenariat avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique pour la diffusion des programmes éducatifs *lesite.tv*, et maintenant de TV langues. Il souhaite faire évoluer les CDI des collèges vers de vrais espaces numériques de culture et de documentation.

Le Conseil Général propose de développer les services numériques : l'information en ligne, la transmission de documents entre administrations, professeurs, élèves et parents, via l'extranet des collèges, l'expérimentation d'Espaces Numériques de Travail (cartable numérique), le Guide numérique du Collégien sur le site Internet du Conseil Général *cotedor.fr* (services pratiques, demandes de bourses...). Vecteurs de communication et de lien social, l'accès et l'usage du numérique ne doivent pas s'arrêter aux portes du collège. Le Conseil Général va donc développer l'accès du public aux services numériques disponibles dans les collèges via le programme Sati 21, ouvrir leurs salles multimédia notamment aux associations proposant du soutien scolaire...

Ambitions de Réussite

Education, service public et égalité des chances

Offrir les meilleures conditions d'enseignement aux jeunes collégiens de Côte-d'Or, c'est s'engager pour leur réussite. Cela passera par les travaux en cours ou à venir dans les collèges, la poursuite des actions d'Agendas 21 scolaires et la mise en œuvre du Plan collège numérique. Déjà engagé au quotidien dans des démarches éco-citoyennes et de qualité de service au public, le Conseil Général veut aussi se positionner en employeur exemplaire pour l'égalité des droits et des chances, notamment en matière d'emploi des

personnes handicapées. Il apportera aussi son soutien financier aux emplois tremplins, aux Contrats Avenir, d'Insertion-RMI, d'accompagnement et d'Initiative Emploi. L'Ambition de Réussite du Conseil Général mobilisera en 2011 près de 177 millions d'euros. ■

En savoir +
sur les priorités de cette ambition :
www.cotedor.fr



Confiance renouvelée à tous les pompiers



Un effort particulier permet un maintien au niveau de l'année dernière de la contribution 2011 du Conseil Général au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours, soit près de 18,4 millions d'euros (54,43 % de son budget). Objectif : mettre en cohérence et en synergie les moyens matériels et humains afin d'assurer la sécurité de tous sur l'ensemble du territoire. Cet objectif passe par un partenariat renforcé entre le SDIS 21 (310 sapeurs-pompiers professionnels, 81 personnels administratifs et techniques, 1 495 sapeurs-pompiers volontaires) et les 73 CPI communaux (769 sapeurs pompiers volontaires dont 118 en double appartenance communale/départementale) et par la réorganisation des secours sur l'agglomération dijonnaise pour une plus grande efficacité.

Zoom sur le Projet Osadice > Osadice comme "optimisation des secours dans l'agglomération dijonnaise et les communes environnantes". C'est la solution retenue par le SDIS 21 et soutenue par le Conseil Général pour réorganiser le dispositif de secours sur l'ensemble de l'agglomération. Estimée à 7,35 millions d'euros sur la période 2009-2012, Osadice prévoit notamment la construction en 2011/2012 de 2 nouvelles casernes sur Chevigny-Saint-Sauveur et Longvic et l'adaptation des locaux des Centres Secours Principaux de Dijon nord et Transvaal. Le recrutement et la formation des 80 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires sont aux deux-tiers réalisés.

Gilles Gaudillat, OPÉRATEUR CIGT

L'ÉTAT DES ROUTES... EN TEMPS RÉEL



Le Centre d'ingénierie et de gestion du trafic (CIGT) recueille les données routières, les vérifie, puis diffuse l'information collectée. Gilles Gaudillat nous explique sa mission.

PARCOURS

2000 : Responsable de la cellule Maintenance du patrimoine départemental au Conseil Général

2002 à 2007 : Responsable de la cellule Qualité au sein de l'Office public d'HLM de la Côte-d'Or

2007 : Responsable à nouveau de la Cellule Maintenance du Conseil Général avec pour mission de réorganiser la cellule

Depuis mars 2009 : Opérateur au sein du Centre d'ingénierie et de gestion du trafic (CIGT) du Conseil Général

“ **E**n période de veille estivale, la surveillance des routes occupe environ 20 % de mon temps, explique-t-il. Pour le reste, je mène des missions annexes, relatives aux manifestations organisées afin de veiller à ce que qu'elles se déroulent dans des conditions optimales de sécurité, à la gestion du domaine public, je contrôle les arrêtés concernant le réseau routier départemental, au pré-diagnostic de sécurité (avec les autres opérateurs)... Mes collègues sont affectés aux comptages routiers, à l'accidentologie, à la création et à l'amélioration de nos procédures pour l'organisation et le fonctionnement de la viabilité estivale ou hivernale avec l'ensemble des acteurs.”

L'hiver, le pourcentage s'inverse : “Pendant la période de viabilité hivernale - cette année du 19 novembre au 12 mars -, nous pouvons passer 80 % de nos journées - et/ou une partie de nos nuits - à centraliser l'information sur l'état des routes, à transmettre et recevoir de l'information de nos

directions, de nos collègues sur le terrain et de nos partenaires (gendarmerie, pompiers, préfecture, centre régional d'information et de circulation routière, France Bleu Bourgogne, Autoroutes Paris Rhin Rhône...). Nous actualisons en temps réel le site Internet rubrique Info route ainsi que le serveur vocal du Conseil Général au service de l'utilisateur”.

Coordonner les décisions d'intervention

Pour savoir et gérer tout ce qui se passe sur nos routes, les opérateurs du CIGT assurent, durant la saison hivernale, une présence physique de 6h à 17 h 30 et des astreintes à tour de rôle la nuit (de 17 h 30 à 6 h). Ils sont avisés de la situation sur le terrain par les responsables d'intervention, eux-mêmes renseignés par les patrouilleurs hivernaux, qui, en période d'intempéries, sillonnent la Côte-d'Or pour évaluer l'état des routes. De ce fait, le CIGT est en mesure de donner, secteur par secteur, la



Le CIGT est en mesure de donner, secteur par secteur, la progression de l'intervention des agents départementaux sur les routes et l'évolution des conditions de circulation en Côte-d'Or

EN SAVOIR +

Pour connaître les conditions de circulation en Côte-d'Or :

- connectez-vous sur www.cotedor.fr (cliquez sur Etat des routes et consultez la carte) et visualisez en temps réel sur une carte les zones sensibles sur l'ensemble du réseau routier départemental,

- Serveur vocal actualisé : 03 80 63 30 63

- En lien avec le CIGT, France Bleu Bourgogne (98.3 FM) délivre tout au long de la journée les informations disponibles concernant l'état des routes. Les journalistes de la station assurent même parfois des directs depuis les locaux du CIGT en cas d'événements climatiques préoccupants.

progression de l'intervention des agents départementaux et l'évolution des conditions de circulation. Il dispose ainsi d'une vue globale de la situation sur l'ensemble du département.

Pour être le plus performant possible, le CIGT s'appuie aussi sur les prévisions de Météo France : "C'est un de nos outils d'aide à la décision. Nous avons la chance qu'une antenne soit implantée à Dijon, ce qui nous permet de bénéficier de sa très bonne connaissance du territoire. Météo France est à la fois notre partenaire et notre prestataire, puisqu'elle est liée au Conseil Général par un marché", précise Gilles Gaudillat.

Une mission passionnante !

Se définissant comme quelqu'un de "curieux", Gilles Gaudillat a occupé de nombreux postes avant de rejoindre les rangs du Conseil Général. Ce qu'il apprécie, aujourd'hui au sein du CIGT, ce sont "les journées imprévisibles" et les "moments palpitants". Et d'illustrer : "En période de viabilité hivernale, on peut recevoir 60 appels par nuit, qu'il faut immédiatement traiter. Il faut prendre des décisions très rapidement". Au sein du CIGT, réactivité rime avec traçabilité : l'ensemble des interventions est compilé dans une main courante. "C'est un travail parfois fastidieux, reconnaît Gilles, mais il est important ; il arrive en effet que l'on doive s'y référer pour dater un événement". Mais CIGT rime aussi avec disponibilité et solidarité. Il n'est en effet pas rare que les opérateurs prolongent leur garde pour aider le collègue qui s'apprête à passer une longue nuit d'astreinte, notamment en cas de fort épisode neigeux... ■



Jean-Philippe Naas

Directeur artistique et metteur en scène de la "compagnie en attendant"

La parole à...



© Florence Guathier

Votre compagnie propose une résidence artistique dans trois collèges du département. Quels projets mettez-vous en œuvre avec les élèves ?

"Dans les trois collèges, l'Isle-de-Saône à Pontallier, Jean-Philippe Rameau et Marcelle Pardé à Dijon, nous travaillons avec les adolescents autour de l'émoi amoureux, en nous appuyant sur des extraits de Roméo et Juliette. Nous sensibilisons les jeunes à l'écriture, au théâtre, à la scénographie, la photo, la vidéo, la création de costumes, les arts numériques... et mettons à leur disposition une équipe artistique pluridisciplinaire : comédiens, plasticienne, vidéaste, metteur en scène. La compagnie présentera une restitution des travaux d'ateliers, "Les Roméo et les Juliette". Par ailleurs, la compagnie va se nourrir des contributions des élèves pour sa future création qui parle de l'adolescence, "Les grands plateaux". Un travail étroitement lié au parcours de sensibilisation artistique des collégiens".

Le projet Et moi, émois - Portraits d'adolescences se poursuit sur Internet... un passage obligé ?

"Le site Internet permet d'aller plus loin. Les élèves le font exister, le nourrissent. A la différence des réseaux sociaux où les ados se racontent, le site etmoiemois.fr leur permet d'utiliser Internet de façon intelligente, à des fins artistiques. Il permet aussi de créer un lien entre les trois établissements avec lesquels nous travaillons. Plus qu'un outil, c'est un portail d'échange humain et artistique : les productions de chaque élève seront visibles en ligne".

Votre projet artistique est-il toujours bien "recu" par les élèves ?

"Au début, certains élèves sont réticents, comme ce fut le cas à l'Internat d'excellence de Marcelle Pardé. Mais tous finissent par adhérer au projet, qui leur permet de nouer des échanges avec les autres et de mieux se connaître eux-mêmes. Quant à moi, je suis toujours content d'avoir favorisé une rencontre avec l'art !"

www.etmoiemois.fr



AmbitionS de vie

Résidences artistiques

LA CRÉATION S'INVITE DANS LES COLLÈGES

Le Schéma départemental d'action culturelle 2010-2014 place la sensibilisation et la formation des publics à l'art au cœur du projet culturel du Conseil Général. Pour favoriser l'éducation artistique des collégiens, des résidences d'artistes ont été mises en place depuis la rentrée dans plusieurs établissements.

Le Conseil Général a décidé de faire de la résidence d'équipes artistiques dans des établissements scolaires le principal outil pour permettre aux collégiens de nouer un contact privilégié avec des artistes en situation de création. Deux types de résidences ont été initiés : des résidences de plusieurs mois (50 heures d'intervention dans chaque collège) pour un travail en profondeur avec un artiste ou une équipe - six sont mises en œuvre à titre expérimental dès cette année scolaire - et des parcours "starters" de quelques jours (résidences courtes) destinés à impulser des dynamiques culturelles nouvelles au sein des établissements. Pour amorcer la mise en place de résidences courtes, un appel à projets a été lancé dès la rentrée 2010 en direction des acteurs culturels : seize propositions ont été retenues par le Conseil Général, en lien avec les services de l'Education nationale. Les projets débiteront dans les établissements courant février.

Six résidences artistiques de longue durée

De la chanson avec Bastien Lallemand (collèges de Vitteaux et Sombornon), du film d'animation avec la compagnie La Méduse (collège de Nolay), de la danse avec la compagnie *Les alentours rêveurs* (collège Montchapet à Dijon), des arts plastiques avec Pierre Ravelle-Chapuis (collège Les Lentillères à Dijon), du théâtre avec *Caribou d'compagnie* (collèges de Châtillon-sur-Seine, Laignes et Recey-sur-Ource) et la compagnie *En attendant* (collège de Pontallier-sur-Saône, Rameau et Pardé à Dijon). Toutes les esthétiques artistiques seront représentées. Les artistes, tous Bourguignons, et pour la plupart Côte-d'Oriens, interviendront jusqu'à la fin de l'année scolaire sur l'ensemble des territoires de la Côte-d'Or. De belles rencontres artistiques en perspective pour nos jeunes collégiens ! ■

AmbitionS de réussite

Contrat AmbitionS Côte-d'Or Auxonne

Tourisme et loisirs

Le Conseil Général a signé avec la communauté de communes d'Auxonne Val-de-Saône et la commune d'Auxonne un Contrat AmbitionS Côte-d'Or qui permettra la mise en œuvre de 22 projets. Certains sont déjà en cours de réalisation comme le parcours écopagayeur sur la Saône entre Poncey-les-Athée et les Maillys, achevant de relier par voie d'eau Pontailleur-sur-Saône et Seurre.

L'ouverture au public est prévue pour la saison touristique 2011. Autre projet touristique important : un aménagement portuaire à Auxonne pour l'accueil de bateaux de plaisance. L'objectif est clair : inciter les plaisanciers à prolonger leur séjour dans la ville. Les travaux de mise en valeur du site ont débuté fin

2010 (réseaux, pontons d'amarrage, capitainerie flottante, rampe de mise à l'eau) et devraient s'achever en 2011. En ce qui concerne l'animation du territoire, un Espace de rencontres et de loisirs est en cours de création à Poncey-les-Athée : le bâtiment à ossature bois, qui a commencé à sortir de terre en fin d'année, devrait être opérationnel pour la rentrée 2011. Cet espace permettra notamment d'accueillir des activités liées à l'enfance et la jeunesse, en lien avec les activités délocalisées en milieu rural conduites par la future Maison de l'Enfance, elle aussi inscrite au contrat. Enfin, conformément aux préconisations du Schéma départemental des enseignements artistiques soutenu par le Conseil Général, l'école intercommunale de musique a étendu en septembre dernier ses activités à la danse.



© H2O

3D Schéma départemental de développement durable

BOUCLE DES MAILLYS : PRÉSERVER L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

Le Conseil Général a acquis 210 ha sur la boucle des Maillys en bord de Saône. Sous ce terrain, se trouve l'une des dernières nappes phréatiques non exploitées du département. Le principal objectif est de préserver la qualité de cette ressource en eau afin de la rendre disponible en fonction des futurs besoins en eau potable de la population du département. En complément de la déclaration d'utilité publique de mars 2008, un plan de gestion et un programme scientifique d'études ont été développés. Ils confirment la maîtrise de la qualité de l'eau lors des pompages de longue durée (chute des teneurs en nitrates de 70 à 28 mg/l) et le potentiel de la ressource à plus de 30 000 m³ par jour. Par ailleurs, le Conseil Général souhaite favoriser la biodiversité sur le site et poursuit son programme de gestion écologique. Il a notamment mis en place le fauchage tardif des prairies pour favoriser le réensemencement naturel des espèces végétales et œuvrer en faveur du retour et de la nidification des espèces sauvages comme le râle des genêts qui a disparu des prairies du Val de Saône. De même, depuis 2008 sur ce terrain, 120 ha précédemment cultivés en agriculture intensive ont été semés d'herbes telles que les fétuques, les trèfles et la fléole, afin de recréer de belles prairies typiques du Val de Saône. ■

www.cotedor.fr 

BRÈVE

Développement durable Une Charte du collégien

Le Conseil Général des Jeunes (CGJ) poursuit son action en matière de développement durable. Son projet intitulé "Pour des collèves propres et durables", adopté par les Conseillers Généraux Juniors en novembre 2009, vise à sensibiliser tous les collégiens de la Côte-d'Or à la gestion des déchets dans les collèves et à leur recyclage potentiel, au respect de leur environnement de travail, aux gestes simples qui permettent quotidiennement une meilleure gestion de l'eau et de l'énergie. Lors de la dernière session du CGJ, les jeunes élus ont ébauché une Charte du Collégien spécifiant les engagements de bonne conduite à adopter par chacun en matière de développement durable. Elle sera votée lors de la prochaine session au premier trimestre 2011, puis portée à la connaissance de tous.




ÉCHOS Journée départementale de l'insertion ▶
 Les acteurs de l'insertion (publics, associatifs et privés) se sont retrouvés le 2 décembre dernier à Nuits-Saint-Georges pour la 3^e Journée départementale de l'insertion. Initié en 2006 par le Conseil Général, ce temps d'échanges a permis de mettre en relation les professionnels de l'insertion et de l'entreprise autour du thème de "l'accompagnement social et professionnel à l'aune du Revenu de Solidarité Active", à travers des ateliers, des tables rondes, des témoignages et des débats. Cette réflexion partenariale a été l'occasion de réaffirmer de grands axes du Plan Départemental d'Insertion 2010-2013 et d'en élaborer de nouveaux pour les 4 prochaines années.

www.cotedor.fr 

AmbitionS d'échanges

Viabilité hivernale Des agents opérationnels

24 h/24

Pour agir au plus près des Côte-d'Oriens, le Conseil Général s'appuie sur ses 7 Agences de Développement Territorial et 33 centres routiers. Pendant la période hivernale (du 19 novembre au 12 mars), les 320 agents d'exploitation des routes sont mobilisés pour assurer, malgré les intempéries, la circulation des véhicules et la sécurité des usagers. Le Conseil Général a mis en place une organisation qui assure la continuité de service et une forte réactivité des agents. Un système d'astreinte assure un relais des équipes de jour comme de nuit, y compris les week-ends et jours fériés. Dès lors que l'équipe d'astreinte est appelée pour une intervention, elle doit être opérationnelle sur son centre routier en un quart d'heure maximum. Et pour permettre aux agents d'être à pied d'œuvre encore plus vite, les véhicules de déneigement et de salage sont préparés la veille. Une réactivité rendue possible par la mobilisation de tous les agents du Conseil Général au vu des prévisions de Météo France ; une réactivité dont le résultat se traduit en direct sur les conditions de circulation à consulter sur www.cotedor.fr rubrique Info route. 



Education

QUOI DE NEUF POUR LES COLLÈGES ?

Le 29 novembre dernier, les principaux des 47 collèges publics de Côte-d'Or ont été reçus au Conseil Général. L'occasion de faire le point sur la rentrée 2010 et les actions en cours ou à venir.

A compter de la rentrée scolaire 2010, le Conseil Général a décidé de généraliser la "dotation d'actions éducatives" à l'ensemble des collèges publics. Cette décision fait suite à l'évaluation d'une expérimentation portant sur deux années scolaires dans 15 collèges de moins de 250 élèves en milieu rural, zone d'éducation prioritaire ou établissements classés "ambition réussite". Cette dotation permet la prise en charge,

selon des critères prédéfinis, d'une partie des frais de transport des élèves et accompagnateurs lors de sorties et voyages scolaires. Côté travaux, les dernières études de conception et le lancement de la consultation des entreprises pour la restructuration du collège La Champagne à Brochon se dérouleront en cours d'année. Un investissement pour le Conseil Général de 14,5 millions d'euros sur trois ans dont 1,24 million inscrit au budget 2011. Vétuste, l'établissement doit être entièrement reconstruit, les locaux du restaurant scolaire mis aux normes et agrandis. Les zones de stationnement des cars doivent être sécurisées et l'accueil des élèves à proximité du collège adapté avec notamment la création d'un parvis, d'un local à vélo ou encore d'un dépose-minute. Au terme des travaux en 2013, les élèves du collège bénéficieront d'un espace moderne et fonctionnel de plus de 4 200 m², dont la moitié sera dédiée à l'enseignement. Par ailleurs, la nouvelle sectorisation des collèges du Val de Saône décidée par l'Assemblée départementale en décembre afin de mieux répartir l'effectif de collégiens sur l'ensemble du territoire nécessitera la restructuration des collèges Isle de Saône à Pontailler-sur-Saône et Georges Brassens à Brazey-en-Plaine pour augmenter leur capacité d'accueil. Enfin, le Conseil Général poursuivra en 2011 sa politique de développement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), à travers son Plan Collège Numérique 2011-2013 (voir p. 13). ■





AmbitionS d'équilibre

Plan départemental de prévention des déchets ménagers

LE MEILLEUR DÉCHET, C'EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS !

La gestion des déchets est devenue un enjeu essentiel pour le développement durable. Fort de ce constat, le Conseil Général a mis en place le Plan départemental de prévention des déchets (2010-2015) en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

La prévention des déchets consiste à en éviter - ou en réduire - la production et en limiter la nocivité (substances dangereuses et/ou difficiles à recycler). Elle est donc complémentaire du tri et du recyclage, qui eux, permettent de gérer au mieux les déchets existants. En 2009, la quantité des ordures ménagères, emballages, déchets collectés en déchetteries... produits par les ménages côte-d'oriens a atteint 305 000 tonnes, soit 587 kg par habitant. Une grande partie est incinérée ou enfouie. Or, les capacités de traitement ne sont pas extensibles et les installations de stockage ont des durées de vie limitées... Il vaut mieux donc prévenir que guérir : industriels, collectivités, consommateurs... nous sommes tous concernés et pouvons agir ensemble.

Intégrée dans le Schéma Départemental de Développement Durable, cette démarche de sensibilisation collective est renforcée par le

Plan de prévention. Le Conseil Général montre ainsi l'exemple au quotidien au sein de ses services : impression recto/verso des documents, recyclage des papiers et des consommables, dématérialisation des supports de communication et d'information, élaboration d'une "charte de l'éco-agent". Par ailleurs, un appel à volontariat a été lancé fin 2010 afin qu'une trentaine de "foyers témoins" parmi les agents du Conseil Général teste sur 4 mois, l'évolution de la production de leurs déchets. Pendant un mois, ils pèseront les déchets produits sans rien changer à leurs habitudes.

A l'issue de cette période, ils seront invités à accomplir 3 ou 4 nouveaux gestes éco-citoyens au choix et à poursuivre leurs pesées pendant encore 3 mois. Les éco-agents pourront ensuite témoigner de leurs expériences... et montrer l'exemple à tous les Côte-d'Oriens ! ■

ET VOUS, QUEL ÉCO-CITOYEN ÊTES-VOUS ?

Répondez à un questionnaire en ligne sur votre connaissance de la prévention des déchets et les gestes de prévention que vous appliquez au quotidien. Suivez, sur la page prévention des déchets, l'avancement du Plan de prévention et les conseils au quotidien. Pour tout renseignement, contacter Mathilde Mouchet, chargée de mission de la prévention des déchets au 03 80 63 62 01.

www.cotedor.fr 

Mathilde Mouchet

Chargée de mission
prévention des déchets

Témoignage



"Recrutée au mois de septembre 2010 au Conseil Général de la Côte-d'Or, je suis en charge de l'animation du Plan Départemental de Prévention des Déchets signé pour cinq ans en partenariat avec l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). La première année fait l'état des lieux du département. Il s'agit de rassembler les données socio-économiques et les données sur la production des déchets afin de dresser un portrait du territoire et de ses spécificités. Un diagnostic qui permettra de dégager les principales actions d'évitement des déchets telles que le compostage des bio-déchets, la création de ressourceries... Le deuxième temps, sera celui de la rencontre avec des acteurs relais (associations, chambres consulaires, acteurs économiques, etc), partenaires potentiels pour mener ces actions. En effet, la prévention des déchets est transversale et a des impacts environnementaux, économiques mais aussi sociaux. Le Conseil Général, doit également mobiliser ses services, vecteurs d'éco-exemplarité (reprographie, routes, etc), mais aussi ceux étant en relation avec les Côte-d'Oriens (éducation, action médico-sociale, etc) pour diffuser la prévention des déchets. Un autre axe majeur du Plan est l'accompagnement des collectivités afin qu'elles mettent en place des programmes locaux de prévention des déchets. Actuellement, je vais à la rencontre des collectivités du département qui ont la compétence de collecte et/ou de traitement des déchets pour leur présenter le dispositif. Il faut recenser les actions de prévention des déchets qu'elles ont déjà menées, pour faire partager les bonnes idées. L'enjeu est de mobiliser la Côte-d'Or pour réduire la production de déchets."



Conseiller Général : Pierre POILLOT, Maire de Vianges, Président de la communauté de communes de Liernais
Nombre d'habitants : 2 395
Superficie : 215,31 km²
Les communes du canton :
 • Bard-le-Régulier • Blanot
 • Brazey-en-Morvan • Censerey
 • Diancey • Liernais • Manlay
 • Marcheseuil • Ménessaire
 • Saint-Martin-de-la-Mer
 • Savilly • Sussey • Vianges
 • Villiers-en-Morvan



Zoom sur le canton de

LIERNAIS

Maintenir les services de proximité

Malgré sa petite taille et son isolement géographique, le canton de Liernais tente de conserver les infrastructures, commerces et activités nécessaires aux habitants. Pour soutenir cet effort, le Conseil Général a accompagné depuis 2003 le maintien ou la réouverture de cinq commerces, préalablement acquis par la communauté de communes de Liernais : boulangerie à Censerey ; multiple rural, boucherie-charcuterie, boulangerie et garage auto à Liernais.

Cette aide à l'immobilier commercial apportée par le Conseil Général, en complément de celles reçues par ailleurs, permet à une commune ou une intercommunalité rurale, d'acheter ou aménager un local pour y installer un gérant. Une aide qui participe au maintien, dans les villages de moins de 2000 habitants, du dernier commerce dans une activité donnée.

Des commerces qui sont autant de conditions nécessaires à l'attractivité du territoire. ■

1 Six services publics en un seul lieu !

Afin de permettre aux habitants de disposer de l'ensemble des services administratifs courants à une distance raisonnable de leur domicile, une Maison des services publics a été créée à Liernais. Elle regroupe en un même lieu les services de la communauté de communes de Liernais, le syndicat des eaux (SIAEP), le syndicat mixte du barrage de Chamboux, l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR), le Trésor Public et le Relais Assistantes Maternelles (RAM), que le Conseil Général accompagne. Sur tout le territoire côte-d'orien, le Département soutient le développement de ces lieux d'information, d'écoute et d'animation.

2 Ecole, cantine et garderie

Un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) a été mis en place en 2007 sur le canton. Il concerne les 54 élèves (de maternelle et primaire) des communes de Diancey, Censerey et Sussey et a permis de maintenir une classe dans chacune de ces trois communes. Par ailleurs, une garderie périscolaire a aussi été créée sur les trois sites en septembre 2009, ainsi qu'un espace de restauration scolaire à Censerey. Ces récents équipements, en partie financés par le Conseil Général, étaient très attendus par les habitants qui peuvent désormais compter sur une offre complète de services scolaires et périscolaires.

3 Du Trésor Public aux livres

Une bibliothèque intercommunale a été inaugurée à Liernais en novembre 2009 dans les anciens locaux du Trésor Public, désormais hébergé par la Maison des services publics. Cette bibliothèque constitue le préalable d'une politique d'offre culturelle, qui sera ultérieurement développée sur le canton. La lecture publique étant une compétence du Conseil Général, cette nouvelle structure appartient au réseau de la Médiathèque Côte-d'Or. L'enseigne de la bibliothèque a été réalisée par des élèves du collège François de la Grange de Liernais.

DÉVELOPPER LE TOURISME DANS LE CANTON

Deux projets touristiques, inscrits au Contrat AmbitionS Côte-d'Or entre le Conseil Général et la communauté de communes de Liernais, seront menés prochainement. Le premier concerne l'aménagement du lac de Chamboux (Saint-Martin-de-la-Mer) dans le cadre du PER des Grands Lacs du Morvan. Objectif : rendre attractif et accessible à tous le circuit pédestre de 9,5 km autour du lac. Des panneaux d'information sur la faune, la flore et les paysages seront installés, des passerelles de franchissement des zones humides et ruisseaux posées et des aménagements paysagers réalisés. Cette mise en valeur du site permettra de développer le tourisme vert et les activités de pleine nature sur le canton, le sentier s'inscrivant au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Canton de Liernais



Autre projet phare pour le tourisme local : l'aménagement du sommet de la Montagne de Bard (Manlay). Ce site classé parmi les plus remarquables de la Charte du PNR du Morvan, culmine à 557 m et offre un panorama sur le Morvan à plus de 40 km sur 360°. Lieu de mémoire, il abrite les ruines d'un fortin construit par la Wehrmacht durant la seconde guerre mondiale et dont la Résistance pris le contrôle. En représailles, les Allemands détruisirent le village de Manlay en 1944. Le projet d'aménagement du site comporte la création d'une aire de pique-nique, d'une table d'orientation sous abri pour les randonneurs et d'un sentier.

Canton de Baigneux-les-Juifs

Baigneux-les-juifs > CUISINE TRADITIONNELLE À LA CALMAGNE La commune a réhabilité des locaux vides pour accueillir le restaurant "la Calmagne". Le montant des travaux, avec la cuisine et le bar, se monte à 107 742 €. Une réalisation participant à l'aménagement et à l'attractivité du territoire, à laquelle le Conseil Général a pris part.

Poiseul-la-Ville-et-Laperrière > LA NEF À NEUF DE L'ÉGLISE SAINT VICTOR Le patrimoine de la commune, inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1947, a bénéficié de la restauration de la toiture de sa nef : maçonnerie à joints vifs, couverture et charpente. Ces travaux, d'un montant de 60 381 €, ont été subventionnés par le Conseil Général.



Canton de Dijon V

Dijon > EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DARCY Afin de répondre à la demande croissante d'inscriptions au restaurant scolaire, une salle supplémentaire de 60 m² a été aménagée. Une extension bienvenue pour les familles citadines et à laquelle le Conseil Général a apporté son soutien. **L'EHPAD SAINT PHILIBERT AGRANDI** Après divers travaux de réhabilitation et d'agrandissement, l'EHPAD géré par l'association de Bienfaisance "Saint Philibert" compte désormais 98 places habilitées à l'aide sociale départementale. Le Conseil Général, dans le cadre de son programme d'Aide aux équipements sanitaires et sociaux, a participé au financement de ces travaux d'un montant de 2,2 millions d'euros.



Canton de Fontaine-Française

Fontaine-Française > DEUX NOUVEAUX COURTS DE TENNIS EXTÉRIEURS ont été aménagés au sein de l'espace sportif de la commune, complétant ainsi l'offre de la structure. Le Conseil Général a soutenu ce projet dans le cadre de son programme "Équipements Sportifs". **Orain > TRAVAUX DE VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS** Des travaux ont été réalisés sur 730 m, sur la voie communale de Saint Maurice : réfection et reprofilage de la chaussée existante en enrobé à chaud, création de trottoirs... Sur la RD28, des aménagements de sécurité matérialisant les voies de circulation et supprimant l'empiètement sur la voie opposée ont été créés : îlots centraux franchissables.



Laurence Petit, LA PASSION DE LA TERRE !

Rencontre à Prusly-sur-Ource, au cœur du pays Châtillonnais, avec l'artiste potier Laurence Petit.

Enfant, Laurence voulait être institutrice et obtient pour cela une licence en Sciences de l'éducation mais décide de suivre une autre voie. Elle dit avoir toujours été "manuelle". "A 11 ans, je tricotais des pulls pour mes copains !", se souvient-elle. Alors, elle a cherché un métier où elle pourrait exploiter son potentiel créatif. Jusqu'au jour où la rencontre avec un potier fut décisive... De 1994 à 1995, elle a appris "à tourner" au centre de formation aux métiers de la céramique de Saint-Amand-en-Puisaye. Puis a perfectionné sa technique avec des stages de tournage, de conduite des cuissons et de pratique de l'émaillage. L'un de ses maîtres lui a trouvé beaucoup de talent...

Une potière était née

Après deux années passées aux côtés d'Alain Prudhomme, céramiste à Reulle-Vergy en Côte-d'Or, Laurence ouvre son propre atelier en 1998. Un an plus tard, elle décide de revenir dans son village natal, Prusly-sur-Ource, et s'installe dans l'ancien atelier de menuiserie de son père. Depuis 11 ans, la boutique-atelier "Au cœur de la terre" propose des céramiques en grès blanc réalisées au tour ou à la plaque. "J'ai choisi le grès blanc car c'est joli et solide : je veux que les pièces que je fabrique résistent au temps", argumente Laurence. Animée de passion et de patience, Laurence fabrique des pièces uniques, utilitaires ou artistiques, aux formes pratiques et légères. "L'ansage" se fait manuellement, les décors sont gravés à la pointe du couteau. Le séchage se fait soit à l'air, soit au four. "Ensuite, j'émaille les pièces, les signe et les date. Je réalise l'émaillage du décor au pinceau, et termine les finitions au pistolet à émail", explique l'artiste. Ses décors de prédilection : les chouettes et les iris... Mais aussi les animaux de la ferme et de la forêt, les coquelicots, les raisins, les lys...



LAURENCE PETIT VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

- A la fête de la Saint-Vincent Tournante à Chablis (89), le 6 février
- Au marché de l'artisanat à Semur-en-Auxois (21), les 26 et 27 février
- Parmi 100 artisans présents à Quarré-lès-Tombes (89) du 22 avril au 25 avril

Très impliquée dans la vie de la commune

Fille et petite-fille de conseiller municipal, Laurence Petit est elle-même élue de sa commune, à laquelle elle est très attachée. Il y a quelques années, elle a réalisé toutes les plaques de rue du village en céramique. La plupart des habitants lui ont également demandé de personnaliser le numéro de leur rue : un poisson pour un pêcheur, un avion pour un pilote, un chien pour un passionné de canidés ! Ces créations uniques donnent un supplément d'âme au village... D'ailleurs d'autres communes, séduites par l'idée, ont depuis confié à Laurence la réalisation des plaques de leurs rues. Une reconnaissance pour l'enfant du village dont monsieur le maire, n'est pas peu fier ! ■

En savoir +

Atelier "Au cœur de la terre" - Impasse des Lilas Prusly-sur-Ource. Tél : 03 80 81 56 81
www.poterie-laurence-petit.com



L

e guide

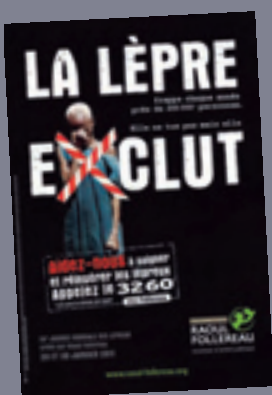
temps libre en Côte-d'Or

58^e journée mondiale DES LÉPREUX

Les 29 et 30 janvier prochains, la Fondation Raoul Follereau dont l'action a permis ces cinquante dernières années de guérir 14 millions de lépreux, fera appel à votre générosité.

Les fonds récoltés permettront de poursuivre les programmes de santé notamment en matière de dépistage et de lutte contre l'exclusion. Le traitement contre la lèpre existe et se montre efficace s'il est administré à temps.

Selon les données récentes de l'Organisation Mondiale de la Santé, il y a encore 213 000 malades enregistrés dans le monde et un nouveau cas est dépisté toutes les deux minutes. ■



En savoir +

www.raoul-follereau.org



RENDEZ-VOUS



Festival à Pas Contés

Du 12 au 23 février

Lire en page 24

Festival International Jeune et tous publics

A PAS CONTÉS... 11^e ÉDITION !



Le Festival international "A pas contés" dédié à tous, propose des spectacles allant de la musique au théâtre... Deux semaines de découverte des arts et de la culture.

Créé en 2001 par l'Association Bourguignonne Culturelle avec le soutien du Conseil Général, le festival "A pas contés" est devenu "le" rendez-vous culturel incontournable de la jeunesse cote-d'orientienne. Musique, danse, théâtre, théâtre d'ombres, cirque, marionnettes, théâtre de récit et d'objets... Cette 11^e édition sera placée sous l'égide de l'innovation : pas moins de la moitié des spectacles, venus de France, d'Italie, d'Allemagne, de Belgique - dont le formidable Coucou et la cigogne - et du Québec, sont des créations ! Pour certains, ce sera même une première.

Et, bien sûr comme chaque année, des spectacles coups de cœur, des ateliers de pratiques artistiques et des rencontres avec des auteurs, des illustrateurs et des équipes artistiques qui vous parleront de leur travail permettant à tous de découvrir les coulisses du théâtre et



les phases de création d'un spectacle. "A pas Contés", cette année plus que jamais, met sur le devant de la scène des spectacles inédits d'une exceptionnelle qualité. ■

En savoir +

Association Bourguignonne Culturelle
4, passage Darcy - Dijon

Tél : 03 80 30 98 99

www.abcdijon.org  www.apascontes.fr 
www.cotedor.fr 

> Dans le cadre de son partenariat avec l'ABC, le Conseil Général accueillera trois spectacles du festival "A pas Contés" dans la salle d'honneur de la Cité Henri Berger, rue Joseph Tissot.
3 rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !

CHIEN BLEU

Teatro Gioco Vita

Chien Bleu n'est pas comme les autres. Il arrive d'un lieu et d'un temps mystérieux. Docile et inoffensif, il devient le protecteur, l'ami et le confident de Charlotte. Mais la maman de celle-ci, découvrant ce qui les lie, lui interdit de l'accueillir et de l'adopter. Pourtant Chien Bleu continue à veiller sur Charlotte et la défend de l'Esprit des Bois où elle s'est perdue.

Dès 3 ans

Les 12 et 13 février à 16 h,
le 14 février à 10 h

VY

Collectifs Travaux Publics

Michèle Nguyen, accompagnée d'une marionnette, ouvre grand le livre du passé et plonge dans son enfance bercée par la féroce présence de sa grand-mère. Elle parle de sa maladie, de son besoin de silence, de sa passion des mots, de son secret amour qui la mènera vers ses origines. Vers la paix aussi.

Dès 7 ans

Le 15 février à 14 h 30 et le 16 février
à 10 h et 14 h 30

NOMADE, SI JE VEUX

Bouffou Théâtre

4 histoires qui commencent par 3 vérités et finissent par 3 mensonges. Qui parlent d'hyènes, de moutons, de dinosaures, d'ogresses, de génies des sables. Qui parlent de la femme, de la confiance d'un père pour son petit garçon, d'une bataille contre un géant, de la confiance d'une famille pour son vieux, de la peur de l'autre... Qui parlent de la vie...

Dès 5 ans

Le 17 février à 10 h
et le 18 février à 10 h et 14 h 30

SALON

"CROCMILLIVRE", LE SALON DU LIVRE JEUNESSE

Les 12 et 13 février, au Cellier de Clairvaux Bas, le festival "A pas contés" accueille le Crocmillivre, salon du livre jeunesse organisé avec l'Association Bourguignonne Culturelle, les librairies Grangier et Autrement Dit, et cette année la librairie Joseph Gibert. Vingt-huit auteurs et illustrateurs ont répondu à leur invitation. Venez partager des lectures, des moments de contes, des présentations d'ouvrages et participer à des séances de dédicaces.

“Tournez bobines”...

LE 7^e ART SE MET AU VERT

UN ÉVÉNEMENT
DU CONSEIL
GÉNÉRAL DE
LA CÔTE-D'OR

“Tournez bobines”... dans tous les sens du terme : dans la salle de cinéma bien sûr, mais aussi dans toute la Côte-d'Or, avant de tourner dans la tête et dans la mémoire des participants !

Le Conseil Général ponctue, depuis plusieurs années, son engagement dans l'action culturelle cinématographique en milieu rural menée en partenariat avec l'Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture (UDMJC), par deux semaines d'animation cinématographique accessible à tous les publics. L'opération “Tournez bobines”, qui rassemble toujours un très large public, se déroule sur les 25 points de projection du circuit “Les Tourneurs”, cinéma itinérant en milieu rural soutenu par le Conseil Général.

Du 17 février au 4 mars, le film d'animation “Une vie de chat”, réalisé par Jean-Loup Felicioli et Alain Gagnol sera le fil conducteur du festival... Un vrai polar ! C'est pourquoi, les enfants de 7 ans et plus des différents centres de loisirs du département vont découvrir, le temps d'une journée entre le 17 février et le 4 mars, cet univers si particulier, en créant des affiches de cinéma qui seront ensuite exposées dans les bibliothèques des communes partenaires.



Une [double] vie de chat !

Dino, le petit chat, vit le jour avec Zoé, la fillette d'une commissaire de police. La nuit, il escalade les toits de Paris en compagnie de Nico, un cambrioleur d'une grande habileté. Jeanne, la commissaire de police, est sur les dents. Elle doit à la fois arrêter l'auteur de nombreux vols de bijoux, et s'occuper de la surveillance d'une statue géante convoitée par Costa, le criminel responsable de la mort de son mari policier. Depuis ce drame, la fillette ne dit plus un mot. Bien sûr, les événements vont se précipiter, avec notamment une poursuite nocturne mémorable... ■

En savoir +
Union départementale des MJC
Tél : 03 80 43 60 42
www.cotedor.fr

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

- Aignay-le-Duc : Salle Roidot, 28 février 18 h
- Baigneux-les-Juifs : Salle des Fêtes, 2 mars 16 h
- Bligny-sur-Ouche : Complexe sportif, 21 février 15 h
- Chanceaux : Salle des Fêtes, 23 février 15 h
- Chenôve : MJC, 22 février 17 h 30
- Corcelles-les-Cîteaux : Salle des Fêtes, 23 février 16 h
- Demigny : Salle Guimet, 1^{er} mars 16 h
- Fleurey-sur-Ouche : Salle des Fêtes, 21 février 15 h
- Fontaine-Française : Salle polyvalente, 24 février 15 h
- Gisse-sur-Ouche : Salle des Fêtes, 26 février 17 h
- Grancey-le-Château : Salle du conseil, 17 février 17 h
- Is-sur-Tille : Salle des Capucins, 28 février 15 h
- Lacanche : Etoile cinéma, 25 février 17 h
- Losne : Salle des Fêtes, 22 février 15 h
- Mâlain : Salle des Fêtes, 16 février 15 h
- Nolay : Salle Boivin, 1^{er} mars 17 h
- Pouilly-en-Auxois : Salle des Fêtes, 19 février 17 h
- Prenois : Salle des Fêtes, 24 février 17 h
- Recey-sur-Ource : Salle des Fêtes, 3 mars 15 h
- Selongey : Salle du Foyer, 4 mars 15 h
- Seurre : Salle des Fêtes, 23 février 17 h
- Sombornon : Salle Polyvalente, 25 février 17 h
- Sainte Colombe : Salle des Fêtes, 3 mars 15 h
- Venarey-lès Laumes : Salle des Fêtes, 2 mars 15 h
- Vitteaux : Salle Gueniot, 16 février 15 h.

C'EST À LIRE



3 P'TITS CONTES DE BOURGOGNE Ecrits par Christophe Bordet et illustrés par Louis-Bertrand Devaud.

Ils dépoussièrent les contes et légendes de Bourgogne pour les rendre accessibles aux plus jeunes. Des contes qui mèneront le jeune lecteur tour à tour dans le Morvan pour rencontrer Léon le petit futé, au bord de la Saône pour retrouver la fort désobéissante petite fée Gwenna et à Uchon pour

découvrir avec effroi la griffe du diable gravée dans la roche. A partir de 2 ans
Edition Cêtre - 03 81 61 98 67

Le guide

temps libre en Côte-d'Or



RÉOUVERTURE DU SITE

Le 1^{er} février 2011, les visites des vestiges de la ville gallo-romaine reprennent, les animations aussi.

AU PROGRAMME :

• Ateliers Vacances pour les enfants (réservation obligatoire)

Pendant les vacances scolaires, les enfants pourront apprendre l'histoire de l'Antiquité de façon dynamique et interactive. Un médiateur culturel proposera d'imaginer la vie d'autrefois à Alésia, par le jeu et la pratique d'activités manuelles. Organisés le mardi et le jeudi, ces différents ateliers permettront aux enfants de se familiariser avec l'histoire tout en s'amusant et de partager un moment de découverte, de convivialité et d'expérimentation.

• Atelier 4-7 ans (sur réservation)

Durée : 1 h 30

> 22 février à 10 h : Mosaïque

> 1^{er} mars à 10 h : Jeux gallo-romains

• Atelier 8-12 ans (sur réservation)

Durée : 2 heures

> 22 février à 14 h : Mosaïque

> 24 février à 14 h : Tabletterie gallo-romaine

> 1^{er} mars à 14 h : Jeux gallo-romains

> 3 mars à 14 h : Tissage gaulois

Et visites guidées tous les dimanches ...

Tout ce qu'il faut savoir sur Alésia ! Tous les dimanches à 14 h 30 et à 16 h, un médiateur raconte en une heure l'histoire du siège d'Alésia, puis vous invite à parcourir les vestiges de la ville gallo-romaine.

Site archéologique des vestiges gallo-romains

SEM Alésia - ALISE-SAINTE-REINE

03 80 96 96 23 ou www.alesia.com



IDÉES



Loiroscope LE MUSÉOPARC ALÉSIA À L'HONNEUR

Pour ceux qui cherchent des idées de vacances, de week-ends ou d'excursions, le Salon du Tourisme et des Loisirs vous accueille sur quatre pôles : "Tourisme et Voyages", "Seniors", "Loisirs, Sports et Familles", "Evasion".

L'hôte d'honneur de la 12^e édition de cette manifestation est le MuséoParc Alésia et les visiteurs ne manqueront pas de s'attarder sur le stand Alésia du Conseil Général présentant une reconstitution du Centre d'interprétation sur un espace de 150 m². Dans un décor plus vrai que nature, ils pourront visionner en exclusivité des extraits du film qui dans quelques mois sera projeté in situ. Au programme également de nombreuses animations : un jeu permettant de gagner des invitations pour une visite en avant-première du

MuséoParc, des dégustations gallo-romaines, des démonstrations d'artisanat gaulois et gallo-romain (tour à archet et frappe de monnaie à l'effigie de Vercingétorix), un espace de jeux antiques pour les enfants, des ateliers thématiques organisés par le Musée du Pays Châtillonnais-Trésor de Vix, et le fameux chaudron de Bibracte.

Enfin, sur présentation de ce Côte-d'Or Magazine à l'accueil du salon Loiroscope, vous bénéficierez d'un tarif réduit. Profitez-en ! ■

En savoir +

Du 28 au 30 janvier

03 80 72 10 00 - www.loiroscope.fr



C'EST À LIRE



LA BOURGOGNE DANS L'ASSIETTE Jacques Lainé

Compagnon cuisinier du Tour de France, restaurateur pendant dix ans, ce professeur de cuisine à l'école hôtelière de Dijon pendant trente ans, propose dans un joli ouvrage, 109 recettes simples à réaliser à partir des bons produits de notre terroir. Un petit ouvrage qui rappelle, si besoin en est, qu'en Bourgogne, la gourmandise n'est pas un défaut.

Edition Cêtre - 03 81 61 98 67

AGENDA

animations-événements

> **Auxonne**
CARNAVAL
 25 chars fleuris, plus de 700 personnes costumées qui dansent dans les rues de la ville, une dizaine de sociétés de musique, bataille de confettis, fête foraine et soirée dansante à la salle Evènementielle pour clore les festivités.
6 mars
 Centre Ville
03 80 31 17 74

> **Marsannay-la-Côte**
JOURNÉES GOURMANDES
 En flânant de stand en stand, le visiteur composera son repas au gré de ses envies. Le verre gravé à l'effigie de Marsannay offert avec le droit d'entrée lui permettra d'associer à ces mets un vin approprié.
12 et 13 mars
 Espace du Rocher
03 80 52 27 73



> **Mirebeau-sur-Bèze**
VIDE-GRENIER
 Organisé par les parents d'élèves et l'équipe enseignante de la commune au profit de l'école élémentaire publique.
13 mars
 Parc du Château
06 01 15 06 98

> **Morey-Saint-Denis**
WEEK-END DU GOÛT
 Salon artinasal des métiers de bouche et d'art.
5 et 6 mars
 Cellier Dionysos et chapiteaux
03 80 34 38 60

> **Sacquenay**
FOIRE
 Exposition de plantes, motoculture. Présentation des producteurs locaux de fromage, cassis, jus de pomme, miel et animations pour les enfants : manège et poneys.
6 février
 Place du village
03 80 75 94 48

> **Seurre**
AGILITY DOG
 Concours canin. Le chien, guidé par son maître, doit effectuer un parcours d'obstacles sans fautes... le plus rapidement possible ! 75 chiens s'affronteront sur 4 parcours.
27 février
 Salle Marcel Pillet
03 80 22 64 66

> **Talant**
BRADERIE DE LIVRES
 Pas moins de 5 tonnes de livres de toutes sortes vous attendent à cette braderie !
5 février
 Complexe sportif M.T. Eyquem
 Salle St Exupéry
03 80 35 47 10

danse

> **Dijon**
HOMMAGE À NICOLAS POUSSIN
 Dans ce jeu de tableaux en costumes d'époque ou contemporains, Hélène Iratchet retient surtout du corps, sa faculté de métamorphose et le sentiment d'attraction-répulsion qui l'accompagne.
29 janvier
 Théâtre Mansart
03 80 63 85 46

> **AFTERLIGHT**
 Russell Maliphant mêle la danse classique, l'improvisation, le yoga, la capoeira, la danse moderne ou le taichi.
17 mars
 Auditorium
03 80 48 82 82



> **O QUEENS**
 Une danseuse classique, une culturiste et une strip-teaseuse affirment leur identité à travers des performances déstabilisantes.
31 janvier
 Salle Jacques Fornier
03 80 30 12 12

théâtre

> **Châtillon-sur-Seine**
LE PRÉJUGÉ VAINCU
 Cette comédie de Marivaux, par le Théâtre du Caramel Fou, est à la fois un divertissement et une réflexion très moderne sur les verrous de la société. Transposée dans les années cinquante, traversée par des airs de mambo la pièce est un régal.
1^{er} février
 Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

> **DISPARUS**
 Un groupe d'enfants survivants d'un crash aérien retourne peu à peu à l'état sauvage. L'aventure s'achève dans la fureur et le sang. Une réflexion sur la fragilité de nos civilisations.
10 mars
 Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

> **Dijon**
CE QUE NOUS SOMMES
 Cinq personnages sont réunis pour un événement. Ils sont ensemble mais séparés, chacun étant le miroir de l'autre, son manque, sa fièvre.
26 janvier
 Théâtre Mansart
03 80 63 85 46

> **LA LÉGENDE DES GENS PRESSÉS**
 Pièce de théâtre par les élèves de primaire de l'école Saint-Bénigne La Maîtrise.
3 et 4 février
 Théâtre des Feuillants
03 80 30 20 03

SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !
 Vous êtes une commune, une association, un "lieu où il se passe quelque chose"... Vous désirez informer les Côte-d'Oriens d'une manifestation ? Envoyez-vite vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cg21.fr
 Parution sous réserve de la place disponible.

> **LE CHERCHEUR DE TRACES**
 D'après la nouvelle de Imre Kertész. Un homme revient, vingt ans après, sur les lieux où se sont déroulés d'indicibles crimes. Toute trace a disparu et il ne retrouve rien des sensations qu'il y avait vécues.
Du 8 au 12 février
 Parvis Saint-Jean
03 80 30 12 12

> **AVEC TURANDOT**
 Avec des comédiens, découvrez l'univers de cette fable de Gozzi qui a inspiré l'opéra du même nom, à découvrir le mois suivant à l'auditorium.
12 février
 Foyer du Grand Théâtre
03 80 48 82 82

> **Fontaine d'Ouche**
LES AVENTURES DU PETIT CHIEN
 La compagnie intermarionnettes présente ce spectacle pour petits et grands.
30 janvier
 Théâtre de la Fontaine d'Ouche
03 80 72 41 27
www.intermarionnette.fr



Le guide

temps libre en Côte-d'Or

ART DANSE, LE FESTIVAL

L'équipe Art Danse CDC Dijon Bourgogne et ses partenaires présentent le Festival, édition 2011 qui célèbre la danse contemporaine à travers 13 spectacles. Offrant pendant 11 jours, une plongée chatoyante dans l'univers contrasté des multiples visages de la danse du XXI^e siècle, ce festival est un rendez-vous d'émotions, de surprises et de découvertes pour tous les publics, des néophytes aux plus avertis.

Du 22 janvier au 1^{er} février
Différents théâtres de Dijon
03 80 73 97 27
www.art-danse.com

SALON DE L'HABITAT

La 26^e édition de cette importante manifestation fourmillera d'idées pour ceux qui souhaitent aménager, rénover, meubler ou décorer leur logement. L'éco-habitat, y trouve aujourd'hui toute sa place et les exposants proposent de nombreuses solutions alliant confort, économie, et écologie, qu'il s'agisse d'équipements à très basse consommation, d'énergies renouvelables ou d'écomatériaux.

Du 11 au 14 février
Parc des Expositions
03 80 77 39 00
www.dijon-congrexpo.com



DANSE

AGENDA

expositions



> Beaune ITINÉRAIRE DE VIGNERONS

Lors de la 150^e vente des vins et Hospices de Beaune, le Musée des vins a mis en place une superbe exposition des photographies de Thierry Gaudillère, célébrant l'originalité, l'authenticité et l'exemplarité du domaine viticole des Hospices.

Jusqu'au 13 mars
Musée des vins
03 80 22 08 19

> Dijon PATRIMOINE SANS RÉSERVE

La bibliothèque municipale dévoile les pièces les plus remarquables de son patrimoine acquises ces dix dernières années.

Jusqu'au 29 janvier
Bibliothèque Patrimoniale et d'Etude
03 80 48 82 30



• THE UNKNOWN GROUP

L'exposition réunit des œuvres de Dan Graham, Susan Hiller, Joachim Koester, Guillaume Leblon et un ensemble de dessins de Marc Nagtzaam.

Jusqu'au 27 février
Frac Bourgogne
03 80 67 18 18

• DAVID ASKEVOLD

Exposition d'art contemporain.

Jusqu'à fin janvier
Consortium
03 80 68 45 55

• LATITUDE 21

"L'occasion est rare de rencontrer l'animal et d'observer un moment d'arrêt pour prendre le temps de le découvrir". Latitude 21 vous propose un tête-à-tête grandeur nature avec la gent animale grâce au talent de sept photographes animaliers.

Jusqu'en août 2011
Maison de l'architecture et de l'environnement du Grand Dijon
03 80 66 16 57
03 80 48 09 12
www.latitude21.fr



> Gevrey-Chambertin PRINTEMPS DES ARTS

Exposition de peintures collectives pour les amateurs.

Attribution du prix du Printemps des Arts de Gevrey-Chambertin par le public.

Du 18 février au 6 mars
Salle de réception de la mairie
03 80 34 38 40

sport-nature

> Leuglay

• SUR LA TRACE DES ANIMAUX DE LA FORÊT

Lors de cette sortie en forêt vous découvrirez la vie des animaux bourguignons grâce aux traces et indices de présence.

6 février
Maison de la Forêt
03 80 81 86 11

• EN FORÊT

Approche en forêt pour découvrir les animaux sauvages au petit matin d'une belle journée d'hiver.

6 mars
Maison de la Forêt
03 80 81 86 11

> Dijon PÉTANQUE

21^e Concours National de Pétanque en Triplettes Seniors.

11, 12 et 13 mars
Parc des Expositions et Congrès
03 80 41 89 68

IDÉES

musique

> Châtillon-sur-Seine

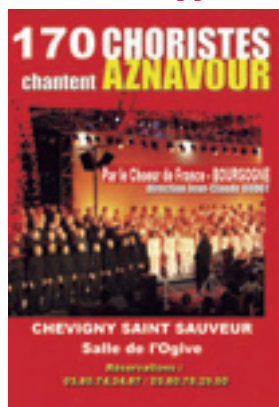
• JAMM

Les joyeux drilles du quartet de sax "Heavy Fingers" mettent le feu au théâtre par leur musique débordant d'énergie et de drôlerie. Le jazz s'encanaille avec la valse, la salsa fraye avec le rap et le hard-rock s'invite au classique.

25 janvier
Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

directeur musical des Chœurs de France et Evelyne Lagarde, ils seront accompagnés par un orchestre de 7 musiciens professionnels.

12 et 13 février
Salle de l'Ogive
03 80 74 34 87



> Dijon

• ANIMA ETERNA BRUGGE

Artistes associés de l'Opéra de Dijon, les musiciens d'Anima Eterna Brugge interpréteront Siegfried-Idyll, le prélude de l'acte III de l'opéra Lohengrin de Wagner, le très célèbre Concerto pour piano n° 2 et le Poème symphonique n° 3 de Liszt.

4 février
Auditorium
03 80 48 82 82

• TIME FOR RAGTIME AND JAZZ

Gershwin, Joplin, Brubeck, Peterson, Ellington... Plongez dans l'univers du ragtime et des grands noms du piano jazz...

4 février
Auditorium
03 80 48 82 82

• MAHLER DE MALHER !

Un tout autre aspect du génie complexe et multiforme du compositeur autrichien vous est proposé. Sur des textes du poète allemand Rückert, Mahler nous offre des chants délicats et tendres.

11 février
Auditorium
03 80 48 82 82

• L'HEURE HAYDN

Cœur de la saison Qu4tre Archets, les Heures Haydn arrivent au terme de cette fantastique traversée des 68 quatuors à cordes de Joseph Haydn.

19 février
Musée des beaux-arts
03 80 67 11 22



• ANGELIKA KIRCHSCHLAGER

Angelika Kirchsclager, l'une des chanteuses les plus en vue de la scène musicale internationale actuelle se produit à l'Opéra de Dijon accompagnée de l'Orchestre de chambre de Bâle.

12 mars
Auditorium
03 80 48 82 82



> Saint-Romain ROCK'N' ROCES

L'association des Rencontres Musicales de Saint-Romain organise un concours d'hard rock instrumental, animé par Patrick Rondat artiste issu du "métal instrumental des années 80", où se mesureront 10 candidats. Le finaliste assurera la première partie du concert de la soirée. Inscriptions jusqu'au 5 mars.

12 mars
Salle des fêtes
09 63 47 47 48

salons, festivals

> Chenôve

SALON DU LIVRE ANCIEN

Remontez le temps et cédez à la nostalgie à travers les reliures, beaux livres, vieux papiers, cartes postales que des bouquinistes professionnels ont recherchés pour vous. Organisé par les Amis de la Bibliothèque de Chenôve.

13 février
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville
06 62 85 14 43



> Dijon

FESTIVAL MODE DE VIE

Spectacles, instantanés poétiques, concerts, installations, expositions et rencontres s'enchaîneront dans les quartiers de l'agglomération dijonnaise. Ce parcours artistique fera également écho aux artistes et à leurs réalisations élaborées dans le cadre du festival et des ateliers de création. Cette année, les compagnies de l'Artifice et des Cubiténistes seront à l'honneur, ainsi que Michaël Santos, musicien et compositeur, qui mêlera ses mélodies aux sons africains.

Jusqu'au **16 février**
Dijon et agglomération
03 80 66 16 57

• LA PÉRICHOLE

La Périchole est certainement l'opérette d'Offenbach la plus jouée avec La Vie parisienne et La Belle Hélène.

13 février
Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

> Chevigny-Saint-Sauveur

CONCERT

Les 170 choristes du Chœur de France Bourgogne rendent hommage à Charles Aznavour. Dirigés par Jean-Claude Oudot, fondateur et



GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialiste, radical et divers gauche

Le groupe des Forces de Progrès

- Michel BACHELARD (Dijon II)
- Noël BERNARD (Genlis)
- Yves COURTOT (Pouilly-en-Auxois)
- Jean ESMONIN (Chenôve)
- Roger GANEE (Saint-Jean-de-Losne)
- Pierre GOBBO (Arnay-le-Duc)
- Laurent GRANDGUILLAUME (Dijon V)
- Robert GRIMPRET (Montbard)
- Michel MAILLOT (Is-sur-Tille)
- Alain MILLOT (Dijon VII),
- Patrick MOLINOZ (Venarey-Les Laumes)
- Gabriel MOULIN (Bligny-sur-Ouche)
- Jean-Paul NORET (Laignes)
- Jean-Yves PIAN (Dijon VIII)
- Pierre POILLOT (Liernais)
- Roland PONSÂÂ (Dijon IV)
- Colette POPARD (Dijon III)
- Pierre-Alexandre PRIVOLT (Nuits-Saint-Georges)
- Jean-Claude ROBERT (Gevrey-Chambertin)
- Paul ROBINAT (Sombernon)
- Antoine SANZ (Auxonne)

ENFANCE ET FAMILLE : LA SOLIDARITÉ FRAGILISÉE

Lors de la session du 19 novembre 2010, les élus UMP et Nouveau Centre ont souhaité soumettre au vote plusieurs schémas concernant le cœur de compétence du Conseil Général : les solidarités. Cela mérite en effet débat car elles sont le vecteur d'une société équilibrée et respectueuse de chacun.

Le Schéma Enfance Famille. Il nous concerne tous. Comment mieux traiter la protection de l'Enfance ? Nous ne pouvons accepter que, dans notre département, 20 000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté : alors OUI il est nécessaire que le Conseil Général se comporte comme un chef d'orchestre, celui qui va animer un lien solide entre tous les acteurs, pour agir ensemble dans un but commun. Or, ce schéma, prêt depuis 2008, a été sorti du chapeau sans concertation fin 2010 et sans porter aucune indication sur son financement. Personne n'est dupe. Dans le cadre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, les moyens financiers alloués pour l'accueil des enfants à protéger ne sont pas à ce jour indexés sur l'inflation et donc gelés pour 5 ans. En clair : ils vont diminuer. Sacrifier les plus fragiles est indigne et inhumain. Et parce que nous sommes persuadés que la concertation avec les professionnels est utile et nécessaire pour agir ensemble pour le bien des enfants de la Côte-d'Or, les élus du Groupe des Forces de Progrès ont voté contre.

Le Plan Départemental d'Insertion. Là encore tout est imposé sans porter attention à ce que les acteurs de terrain, présents au quotidien, s'efforcent de faire pour accompagner vers l'emploi les Côte-d'Oriens les plus éloignés de toute activité. Le Groupe des Forces de Progrès dénonce un plan autoritaire, qui ne permet pas de répondre aux difficultés des jeunes ni aux inquiétudes des employeurs de l'économie sociale et solidaire. Nous nous sommes donc abstenus.

Le Schéma Départemental des Personnes Adultes Handicapées : Le Président du Conseil Général dit s'être appuyé sur une commission appelée Commission Départementale Consultative des Personnes Handicapées (CDCPH), convoquée conjointement avec le Préfet. Or cette instance ne s'est pas réunie depuis deux ans. Elle n'a défini aucune orientation. Dans ces conditions nous avons souhaité nous abstenir sur ce document important et nécessaire, parce que son élaboration reste très fragile.

Au final, le groupe UMP-Nouveau centre a adopté seul ces trois schémas, que nous remettrons en cause en cas d'alternance car rien de solide n'a été construit. Pire, ils fragilisent les acteurs sur le terrain. Et par contrecoup, les bénéficiaires. ■

GROUPE INITIATIVES CÔTE-D'OR

UMP - Nouveau Centre - Indépendants

UNE RÉFORME POUR LES TERRITOIRES

Après deux ans de débats, le Parlement a adopté le projet de loi de réforme des collectivités territoriales.

Au vu des enjeux pour nos territoires et de la désinformation, il nous semble important de vous apporter quelques éléments sur la réelle portée de ce texte.

Voici à peine deux ans, le constat du "1 000 feuilles" qui sous-tendait cette réforme était encore partagé de tous.

Il s'agissait de clarifier les compétences, de mieux coordonner les politiques et de refonder notre démocratie locale. Mais depuis, certains n'ont eu de cesse de dénoncer une recentralisation et une mise sous tutelle des collectivités, jouant sur les peurs, plutôt que de participer au débat.

En réalité, l'enjeu était bien de poser une réforme juste et pérenne, simplifiant et rendant plus efficace notre organisation territoriale.

La création du conseiller territorial, siégeant à la fois dans les assemblées régionales et départementales permettra de renforcer la cohérence des différentes politiques locales. La récente décision du Conseil Constitutionnel confirme les 41 conseillers territoriaux qui seront attribués à la Côte-d'Or, permettant une juste représentation des zones rurales au sein des instances de décision.

Le second axe de cette réforme porte sur la clarification des compétences exercées par chaque collectivité.

La clause de compétence générale attribuée aux communes est maintenue et leur place dans la République s'en trouve confortée.

Les départements et les régions verront leurs compétences recentrées sur ce qui constitue leurs missions premières : celles que leur attribue la loi. C'est le gage d'une meilleure lisibilité et d'une plus grande efficacité de l'action publique locale. Pour autant, ce principe ne sera pas appliqué froidement. Le sport, la culture et le tourisme resteront des compétences partagées que toutes les collectivités pourront continuer à financer. De plus, départements et régions pourront se saisir d'une compétence dont le législateur n'aurait pas fixé l'attribution.

Sur les aides aux communes, chacun a reconnu la nécessité de limiter la pratique des financements croisés, source de grandes complexités dans le montage financier des projets. Il aurait cependant été irresponsable de priver les communes du soutien du département ou de la région. Ainsi, les Conseils généraux et régionaux pourront cofinancer les projets des municipalités jusqu'à 80%.

Le projet de loi de réforme des collectivités territoriales est un texte d'étape qui va enfin permettre de clarifier et de rendre plus efficace notre organisation territoriale. ■

Le groupe de la Majorité Départementale

- Joël ABBEY (Pontallier-sur-Saône)
- Emmanuel BICHOT (Nolay)
- Hubert BRIGAND (Châtillon-sur-Seine)
- Louis de BROISSIA (Mirebeau-sur-Bèze)
- Philippe CHARDON (Montigny-sur-Aube)
- Emmanuelle COINT (Seurre)
- François-Xavier DUGOURD (Dijon VI)
- Martine EAP-DUPIN (Précy-sous-Thil)
- Marc FROT (Baigneux-les-Juifs)
- Alain HOUPERT (Grancey-le-Château)
- Henri JULIEN (Aignay-le-Duc)
- Anne-Catherine LOISIER (Saulieu)
- Catherine LOUIS (Saint-Seine-l'Abbaye)
- Gilbert MENUT (Fontaine-lès-Dijon)
- Marc PATRIAT (Semur-en-Auxois)
- Jean-Pierre REBOURGEOON (Beaune Sud)
- Ludovic ROCHETTE (Dijon I)
- François SAUVADET (Vitteaux)
- Paul TAILLANDIER (Selongey)
- Denis THOMAS (Beaune Nord)
- Nicolas URBANO (Fontaine-Française)
- Claude VINOT (Recey-sur-Ource)

Retrouvez-nous sur : www.ico21.fr

— — — ↪ *Chaque jour sur la route, pour vous*



**votre sécurité,
c'est notre priorité**

L'info routes en direct :
www.cotedor.fr
03 80 63 30 63 (serveur vocal)

**Conseil
Général** 
www.cotedor.fr